



Information sur la présence d'allergène à déclaration obligatoire

Semaine du 02 au 06 Décembre

Selon le règlement INCO - UE : 1169/201

	Produits et plats du menu du jour	14 Allergènes à déclaration obligatoire													
		Lait	Œuf	Gluten / blé	Arachide / cacahuète	Fruits à coque	Poisson	Crustacés	Mollusques	Moutarde	Sésame	Céleri	Lupin	Soja	Sulfites
Lundi	Velouté de Légumes	x		x								x			x
	Torsades		x	x	x										
	Mirepoix et béchamel	x	x												
	L'ontissime abricot	x													
Mardi	Celeri remoulade		x		x						x				x
	Sauté de porc	x			x				x						
	Petit pois carotte														x
	Fruit														
Mercredi	Thon /oeuf dur		x		x										
	Crêpe Jambon	x	x	x											x
	Salade verte				x										
	Novly chocolat	x	x												
Jeudi	Betterave				x										x
	Boeuf en sauce				x										x
	Panaché haricot														
	Yaourt de la ferme	x													
Vendredi	Salade de Lentilles					x									x
	Filet de poisson	x					x								
	PDT vapeur														
	Crème renversé	x	x												

Ce tableau doit être mis à jour quotidiennement. Il doit être facilement accessible dans le lieu de distribution des repas.

L'affichage dans le tableau ne concerne que les allergènes présents et/ou introduits volontairement dans les plats.

La présence fortuite d'allergène (les traces et les contaminations croisées) n'est pas prise en compte.

→ Dans tous les cas une vérification de la liste des ingrédients par lecture des étiquettes et/ou des fiches techniques est indispensable.